

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DE COOPTATION - MEMBRES DU CONSEIL ISSUS DE LA COMMUNAUTÉ

8 juin 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance de cooptation des membres représentant la communauté au conseil d'administration, tenue le mercredi, 8 juin 2022, à 18 h 30, en visioconférence (*Teams*), sous la présidence de Monsieur Lucien Maltais, directeur général.

PARTICIPENT À LA SÉANCE DE COOPTATION

M^{me} Annie Boileau, représentante des parents – District 2
M. Ghislain Rheault, représentant du personnel d'encadrement
M. Stéphane Guilbert, représentant des directions d'établissement
M. Mathieu Dubois, représentant du personnel enseignant
M^{me} Geneviève Morin, représentante du personnel professionnel
M^{me} Nancy Robitaille, représentante du personnel de soutien
M. Yves Hébert, représentant du personnel d'encadrement (*Sans droit de vote*)
M^{me} Isabelle Meilleur, personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
M. Bernard Gagnon, personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
M^{me} Karen Lamothe, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

M. Lucien Maltais Directeur général
M. Bernard Gauthier Secrétaire général et directeur du Service des communications

Ouverture de la séance à 18 h 30.

1. RAPPEL DES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES – COOPTATION

Le secrétaire général, M. Bernard Gauthier, rappelle les grandes lignes de l'article 28 du règlement sur la désignation, par cooptation, des membres représentants de la communauté, lors d'une séance convoquée par le directeur général (*qui a délégué le secrétaire général à cette fin*) et qui doit être tenue au plus tard le 15 juin de l'année scolaire en cours.

Deux postes sont à pourvoir, en l'occurrence :

- 1 poste de représentant des 18-35 ans
- 1 poste - Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Ces postes ont fait l'objet d'un avis de désignation public, dans les délais prévus par le Règlement.

2. ÉTUDE DES CANDIDATURES

Les membres prennent connaissance des dossiers de candidature transmis au préalable.

3. PRÉSENTATION DES CANDIDATS

À tour de rôle, les candidats font valoir leurs motivations à faire partie du conseil d'administration et répondent aux questions s'il y a lieu.

19h15 : Frédéric Jutras Komlosy (18-35 ans) :

19h30 : Marie-Claude Chassé (milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires) :

19h45 : Frédéric Meloche (18-35 ans):

20h00 : Martin Dupont (milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires) :

4. DÉLIBÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DÉSIGNATION DES DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Aux termes des présentations et des délibérations, les personnes suivantes sont désignées à titre de représentants de la communauté au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes :

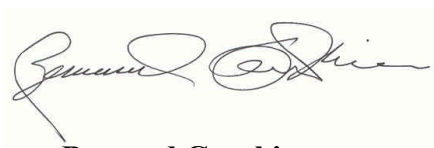
- **Personne âgée de 18 à 35 ans : M. Frédéric Jutras Komlosy**
- **Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires : M. Martin Dupont**

Délégué par le directeur général à cette fin, le secrétaire général verra à informer les candidats de leur désignation ou non dans les plus brefs délais.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance de cooptation prend fin à 20 h 28.

Le secrétaire général,



Bernard Gauthier

Le directeur général,



Lucien Maltais